



Modernisation du système billettique vers le tout « sans contact »

### Lancement du “Billet sans contact”

13 mars 2018

---

**Depuis octobre dernier, la CTS a entrepris la modernisation de son système billettique afin de le faire intégralement évoluer vers le tout « sans contact ». Après une phase d’installation de nouveaux valideurs en stations tram et à bord des bus achevée fin février, le projet franchira lundi 19 mars une nouvelle étape avec la mise en circulation du billet sans contact.**

La distribution du billet sans contact débutera avec la mise en place en cours sur le réseau de distributeurs automatiques de dernière génération. Ce nouveau support de titres a vocation à remplacer définitivement le ticket papier actuel à partir du 1<sup>er</sup> juillet prochain, date à laquelle la CTS mettra un terme à l’usage de la technologie magnétique devenue obsolète.

Adapté aux usages des clients occasionnels à l’instar du ticket magnétique, le billet sans contact a l’avantage d’être un support plus écologique dans la mesure où il est rechargeable. Il est aussi plus économique dès le premier rechargement, car il permet, d’acquérir des titres de transport aux tarifs dématérialisés, plus avantageux que les tarifs des titres commercialisés sur ticket magnétique.

Grâce à ces évolutions billettiques et au renouvellement des matériels de distribution et de validation de titres de transports, la CTS va non seulement pouvoir garantir une meilleure fiabilité de ses équipements mais aussi offrir à ses clients de nouveaux services : paiement sans contact sur les distributeurs, généralisation de l’accès à la vente et la validation de titres sur tous les smartphones (Android et IOS).

D’ici au 1<sup>er</sup> juillet, la CTS continue d’accompagner ses clients au travers de campagnes d’information et de communication. Des agents commerciaux seront présents en station afin de guider les voyageurs dans l’achat de leurs titres et dans le bon usage du billet sans contact.

### LE BILLET SANS CONTACT : MODE D'EMPLOI



Les clients peuvent charger sur ce support tous les titres de transport pour une utilisation occasionnelle du réseau : aller simple unitaire, par 2, par 10, tarif réduit et plein tarif, Trio, 24h, Europass et titres spéciaux (événements, pollution...).

Par conséquent, le billet sans contact ne peut être chargé d'abonnements ou de carnets de 30 tickets.

#### Le billet sans contact est :

- chargé d'un seul titre (aller simple unitaire ou par 2 ou par 10 ....). Le rechargement d'un nouveau titre de transport doit s'effectuer dès lors que le titre précédent est consommé. Le nombre de voyages restants peut être lu sur un distributeur automatique en station
- utilisable par un seul voyageur par trajet. Il n'est donc pas possible de voyager à plusieurs avec 1 billet sans contact (hormis pour le titre Trio). Ainsi, le carnet de 10 tickets devient 1 billet sans contact sur lequel sont chargés 10 allers simples.
- à valider de la même façon qu'une carte Badgé
- cessible puisque impersonnel
- rechargeable sans date limite d'utilisation
- plus économique que le ticket papier car il permet de bénéficier d'une tarification plus avantageuse lors de son rechargement.

#### Le billet sans contact est vendu ou rechargeable :

- en station, à mesure de l'apparition des nouveaux distributeurs automatiques
- dans les 90 Relais CTS, dont les grandes surfaces - Auchan (Haute-pierre et Illkirch), Leclerc (Rive-Etoile et Geispolsheim)- à partir du mois d'avril 2018
- à bord des bus mais exclusivement chargé d'un titre « secours » à partir du mois d'avril
- via les guichets automatiques bancaires du Crédit Mutuel à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2018

Le billet sans contact ne sera pas disponible à l'achat et au rechargement au guichet de l'agence commerciale CTS, mais au distributeur automatique de celle-ci.

## CALENDRIER DU PROJET

MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPT.	OCTOBRE	NOV.	DEC.
Modernisation & installation des nouveaux distributeurs automatiques									
Mi-mars : Mise en circulation progressive du billet sans contact									
	Déploiement des billets sans contact dans les Relais CTS								
Mi-avril : Début de la vente des billets sans contact à bord des bus									
		Mise en vente du titre « départ immédiat » au format QRcode sur smartphone Android et IOS							
			1 <sup>er</sup> juillet : Fin de l'acceptation des tickets magnétiques papier						
		A partir du 11 juin, les tickets magnétiques papier seront échangeables sur billet sans contact ou carte BADGEO en agence commerciale CTS							

## OÙ VALIDER SON TITRE DE TRANSPORT PENDANT LA PHASE DE TRANSITION ?

### Sur le réseau tramway

#### Ticket magnétique

Un valideur acceptant les tickets magnétiques est présent sur chaque quai des stations tramway. Afin que ceux-ci soient facilement repérables par les clients, la CTS les a équipé d'une signalétique dédiée.

#### Cartes Badgéo

Tous les valideurs présents sur les quais acceptent les cartes Badgéo

#### Billet sans contact

Sur tous les valideurs à l'exception de ceux acceptant les tickets magnétiques. Ces valideurs d'ancienne génération ne sont pas compatibles avec les billets sans contact.

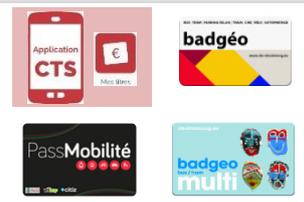
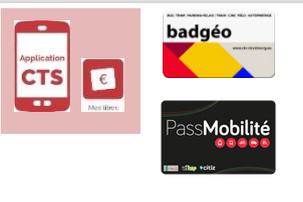
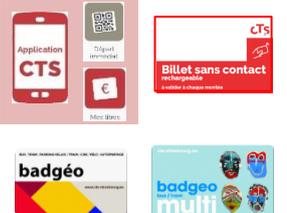


### Sur le réseau bus

Tous les bus sont équipés de deux valideurs, l'un acceptant le ticket magnétique et l'autre le billet sans contact. La carte Badgéo peut être validée indifféremment sur l'un ou l'autre des équipements

## LES SUPPORTS SANS CONTACT ET LEURS USAGES

> Choisir le support de titre de transport le mieux adapté aux déplacements

Si je me déplace...	Tickets	Abonnement mensuel	Abonnement annuel
... tous les jours			
... plusieurs fois par semaine			
... occasionnellement, plusieurs fois par mois			

> Quelles utilisations pour quel support sans contact ?



### Le BILLET SANS CONTACT

- Support pour une utilisation occasionnelle du réseau
- Cessible puisque impersonnel
- Rechargeable
- Utilisable par un seul voyageur par trajet
- En cas de perte ou de vol, aucun duplicata ne pourra être délivré



### La BADGÉO SOLO

- Support pour des voyages occasionnels ou fréquents
- Carte personnelle comprenant le nom et la photo de son détenteur
- Chargement de la majorité des titres de transport
- Chargement jusqu'à 4 titres de transport différents
- Rechargeable
- Bénéficie d'une tarification préférentielle

Sécurisée : en cas de perte ou de vol, après déclaration, un duplicata peut être établi (8€) avec récupération de l'intégralité du contenu de la carte.



## Information Presse



### La BADGÉO MULTI

- Support pour des voyages occasionnels ou fréquents
- Cessible puisque impersonnel
- Utilisable par un seul voyageur par trajet
- Bénéficie d'une tarification préférentielle
- En cas de perte ou de vol, aucun duplicata ne pourra être délivré



### Le PASS MOBILITÉ

#### Tram + Bus + TER + Vélhop + Autopartage Citiz + Yea! Parking Relais + Véloparc

- Carte personnelle
- Carte unique pour combiner plusieurs modes de déplacements : la solution pour les clients se déplaçant régulièrement en bus et en tram, souhaitant aussi disposer d'un vélo, d'une voiture et d'un stationnement.
- Abonnement mensuel et annuel



### APPLICATION CTS « MES TITRES » SUR SMARTPHONE ANDROID NFC

- Application mobile d'achat et de validation des titres via le NFC
- Support pour des voyages occasionnels ou fréquents
- Accès à toute la gamme tarifaire
- Achat à tout moment, en tous lieux
- Bénéficie d'une tarification préférentielle
- Possibilité de voyager à plusieurs



### APPLICATION CTS « DEPART IMMEDIAT » SUR TOUS LES SMARTPHONE ANDROID ET IOS

- Titre pour un départ immédiat sous forme de QRcode
- Titres de transport pour des voyages occasionnels (pas d'abonnements, ni de carnets)
- Possibilité de voyager à plusieurs
- Achat à tout moment, en tous lieux



## Information Presse

### Contact presse

Amandine Carré Charter  
[acarre-charter@cts-strasbourg.fr](mailto:acarre-charter@cts-strasbourg.fr)  
03 88 77 71 56

#### À PROPOS DE LA CTS

La CTS, Compagnie des Transports Strasbourgeois, est l'opérateur de mobilité de l'agglomération strasbourgeoise. Avec 30 lignes de bus, 6 lignes de tram et 1 ligne de Bus à Haut Niveau de Service, la CTS exploite le plus grand réseau maillé de tramway de France et assure plus de 428 000 voyages par jour.

Elle propose également à ses clients :

- la location de vélos en libre-service (Vélhop), au travers de sa filiale Strasbourg Mobilités
- le déplacement en autocar dans le département (sur le secteur du bassin de Strasbourg principalement) au travers de sa filiale CTBR
- un service d'autopartage, en partenariat avec Citiz

Chiffres clés 2016

- 69,1 km de lignes commerciales tram et BHNS
- 315 km de lignes commerciales bus
- 241 bus dont 88 bus articulés et 11 bus à haut niveau de service (BHNS)
- 93 rames de tramway dont 41 rames Citadis et 52 rames Eurotram

Plus d'informations sur <http://www.cts-strasbourg.eu>